

Réponse du Conseil administratif à la motion du 22 janvier 2014 de MM. Sylvain Thévoz, Grégoire Carasso, Pascal Holenweg, Tobias Schnebli et Alpha Dramé: «Pour une politique du livre numérique ambitieuse».

TEXTE DE LA MOTION

Exposé des motifs

Les livres numériques sur tablettes et autres supports sont promis à compléter les livres papier à l'avenir. Un nouveau public pour ce genre de support prend petit à petit place dans notre cité. Afin de répondre à la demande croissante en livres numériques, il est important que les bibliothèques de la Ville de Genève puissent être équipées avec un fonds de livres numériques à disposition. Dans un souci d'offre culturelle cohérente et pour maintenir la diversité culturelle, il est urgent de constituer un fonds d'ouvrages numériques d'éditeurs genevois et suisses romands, afin de ne pas se contenter uniquement de l'offre des grandes maisons d'édition internationales sur ce marché.

Considérant:

- la petitesse du fonds de livres numérisés actuels dans les bibliothèques de Genève;
- l'accroissement de la demande attendue pour ce genre d'ouvrage à l'avenir;
- la singularité et la spécificité des éditeurs et auteurs genevois et suisses romands;
- la qualité de l'offre culturelle en Suisse romande;
- le fait que le Centre national français du livre (CNL) apporte un soutien financier important pour la numérisation des fonds des éditeurs romands, la Suisse semblant renier sa souveraineté culturelle en comptant sur la France pour numériser ses fonds,

Le Conseil municipal demande au Conseil administratif de développer une politique du livre numérique ambitieuse; de soutenir et accélérer la numérisation de livres à partir des collections des éditeurs genevois ainsi que suisses romands en veillant à une unité et à une cohérence de ce fonds. Le fonds ainsi numérisé sera mis gratuitement à la disposition du public par les bibliothèques de la Ville de Genève.

RÉPONSE DU CONSEIL ADMINISTRATIF

Le Conseil municipal a accepté le renvoi de cette motion au Conseil administratif le 27 mars 2019.

Historique

La croissance rapide des technologies de l'information et de la communication et l'innovation liée aux nouveaux usages numériques sont à l'origine d'une révolution qui bouleverse nos modes de pensée, de comportement, de communication, de travail ou encore de loisirs. Cette révolution numérique ouvre de nouvelles perspectives à la création de savoirs, à l'éducation et la diffusion de l'information. Elle implique des changements dans le rôle des bibliothèques et dans les méthodes de travail des bibliothécaires, dans la nature des ressources documentaires traitées et des services offerts aux usagères et usagers.

Dès 2008, le département de la culture et du sport (DCS) a initié une réflexion sur le chantier stratégique de la numérisation avec les bibliothèques de la Ville de Genève. Le projet Numérisation a été formalisé fin 2010.

Dans ce cadre, un rapport intitulé *Numérisation du patrimoine intellectuel genevois. Collections imprimées, manuscrites et iconographiques de la Ville de Genève* a été produit en juin 2014. Ce rapport recommande d'intégrer un volet en direction de la filière genevoise du livre, et notamment les éditeurs actuels.

La mise en œuvre du rapport cité ci-dessus nécessite la mise en place d'un Centre de compétence pour la numérisation au sein de la Ville de Genève ou au niveau cantonal ainsi qu'un investissement important dans la capacité de codage et de sauvegarde numérique des documents numérisés. Enfin, ce projet nécessitera des moyens financiers et humains supplémentaires pour la numérisation de masse des documents, soit en interne, soit en externe auprès de partenaires spécialisés. A cette fin, le département est en train d'élaborer une proposition qui sera prochainement déposée auprès du Conseil administratif et du Conseil municipal.

Ressources et livres numériques mis à disposition par les Bibliothèques municipales de la Ville de Genève

En parallèle, les Bibliothèques municipales de la Ville de Genève (BMU) ont adapté leur offre en proposant de nombreuses ressources numériques gratuites accessibles depuis les postes internet situés dans les espaces multimédias de chaque bibliothèque ou depuis un ordinateur, un smartphone ou une tablette. Livres, presse et magazines, BD, autoformation, musique, logiciels ont été

spécialement sélectionnés afin de répondre aux besoins des usagères et usagers, dont les pratiques ne cessent d'évoluer depuis l'arrivée d'internet.

Pour compléter l'offre autour du numérique, un nouvel espace, «Le 4^e» de la Bibliothèque de la Cité, a été inauguré le 10 mars 2017. «Le 4^e» est un lieu d'échange, de familiarisation et de réflexion autour des nouvelles pratiques digitales et de leur impact sur tous les domaines de la vie quotidienne. Chaque semaine, un programme de médiation numérique, de rencontres, d'ateliers et de rendez-vous réguliers est proposé à un public de tous âges et de tous les niveaux.

Les BMU ont édité en 2018 la brochure «Le numérique aux BMU»¹ qui sert de guide pour accéder aux différentes ressources numériques mises gratuitement à disposition.

Concernant plus spécifiquement le livre numérique, en Suisse romande, une offre de lecture numérique pour les bibliothèques publiques s'est développée avec le réseau e-Bibliomedia auquel les bibliothèques municipales de Genève ont adhéré. Plus de 5000 livres numériques, roman, polar, classiques, anthologies, science-fiction, fantasy, jeunesse, documentaires (histoire, santé, sciences sociales, art, voyage, économie) ainsi que 650 livres en anglais et des livres audio sont empruntables gratuitement. L'offre e-Bibliomedia est proposée aux personnes inscrites aux bibliothèques municipales depuis avril 2017. 9209 livres numériques ont été prêtés en 2018 et 10 022 en 2019. En février 2020, 1950 personnes étaient inscrites pour l'emprunt de ces livres numériques aux bibliothèques municipales.

E-Bibliomedia fonctionne sur le modèle dit prêt numérique en bibliothèque (PNB)², mis en place en France et qui respecte la chaîne du livre traditionnelle. Les bibliothèques doivent acquérir les livres numériques chez des libraires, qui eux-mêmes ne peuvent mettre à disposition que les ouvrages des éditeurs qui ont décidé de les mettre à disposition pour cette diffusion et selon leurs conditions. Peu d'éditeurs romands font actuellement partie du catalogue PNB³. En ce qui concerne la librairie, seul Payot dispose en Suisse d'une plateforme de vente PNB. E-Bibliomedia effectue une partie de ses acquisitions chez ce libraire.

Il est à noter que depuis le début de la situation exceptionnelle due au Covid-19 en mars 2020, les demandes d'inscriptions aux ressources numériques ont presque triplé par rapport à la moyenne des douze mois précédents

¹ http://institutions.ville-geneve.ch/fileadmin/user_upload/BM/document/pdf/document_officiel/Ressources_numeriques_BM.pdf

² <http://prenumeriqueenbibliotheque.fr>

³ Une rapide recherche dans la liste proposée par Payot sur son site PNB semble indiquer que seuls quelques titres des éditions Zoé sont disponibles: <https://pnb.payot.ch/list-9999/ecrivains-suisse-dans-pnb>

(147 demandes en mars 2020 pour 51 en moyenne entre mars 2019 et février 2020, avec un maximum de 65 en janvier 2020), ce même nombre est déjà quasiment atteint pour les sept premiers jours d'avril.

Ressources et livres numériques mis à disposition par la BGE et les bibliothèques scientifiques de la Ville de Genève

Suite au rapport mentionné plus haut, un projet du DCS vise à intensifier la numérisation et la mise en valeur des collections de la Bibliothèque de Genève (BGE) et des autres bibliothèques scientifiques. La BGE est fortement demandeuse d'une politique permettant d'étoffer l'offre numérique hors droit tirée de ses collections mais attend de cette opération un véritable dispositif permettant de lancer une médiation numérique des savoirs.

En attendant, la BGE a déjà entrepris un travail de numérisation de ses collections avec ses moyens propres. Par son atelier de numérisation, elle offre quelque mille livres rétro-numérisés, accessibles gratuitement, sur la plateforme suisse «e-rara.ch». Cette plateforme suisse comprend actuellement plus de 3300 livres genevois. La numérisation des livres genevois dans e-rara.ch est fondée sur une approche tournée vers la recherche et les études universitaires. Ce sont essentiellement les documents patrimoniaux les plus anciens et précieux qui ont été numérisés (XV^e au XVII^e siècle).

En outre, on trouve des numérisations de livres genevois et romands des XIX^e et XX^e siècles dans GoogleBooks (projet de la Bibliothèque cantonale et universitaire, Lausanne), Gallica (Bibliothèque nationale de France) ou d'autres plateformes internationales (Internet Archive). La BGE veille à ne pas numériser des documents s'ils sont déjà accessibles gratuitement sur d'autres plateformes.

Concernant la presse romande, la Ville de Genève a signé en mars 2019 un accord avec les éditeurs des trois quotidiens genevois qui ne sont pas encore numérisés (*Le Courrier*, *Tribune de Genève*, *La Suisse*). L'objectif de l'accord doit permettre la mise en ligne de la majeure partie de ces titres, de manière gratuite sur la plateforme gérée par la Bibliothèque nationale (e-newspapers.ch). Les éditeurs se réservent une exploitation commerciale des seules dix dernières années. Le projet est aujourd'hui en phase de recherche de fonds.

Ayant été amenée à définir ses missions, la BGE a mis en discussion une nouvelle stratégie numérique, dont une des propositions majeures est la création d'un Centre documentaire numérique genevois, à la fois dans l'espace public de l'institution et sur le web. La démarche a pour ambition d'offrir un dispositif cohérent permettant de mettre en valeur les collections et les connaissances sur Genève, au service d'une médiation numérique des savoirs.

Au niveau des autres bibliothèques scientifiques de la Ville de Genève, la bibliothèque des Conservatoire et Jardin botaniques de Genève (CJBG) a pu mettre en place ces dernières années deux projets de numérisation grâce à des soutiens financiers externes. D'une part la Flore des Dames de Genève qui est un fonds de dessins hébergé par e-codices¹. D'autre part, les CJBG ont trouvé les moyens de numériser l'ensemble de leurs revues scientifiques *Candollea* et *Boissiera* éditées ici aux CJBG. Ces deux revues seront hébergées par la plateforme de l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich (EPFZ) e-periodica².

La Bibliothèque d'art et d'archéologie du Musée d'art et d'histoire (BAA) a numérisé différentes publications qui sont toutes disponibles sur la plateforme de RERO-DOC (la bibliothèque numérique):

les catalogues d'exposition du Musée d'art et d'histoire de 1835 à 1930 (à l'occasion du centenaire du musée)³;

les catalogues d'exposition et de ventes aux enchères de la galerie Moos (la bibliothèque est dépositaire des archives)⁴.

De plus, le musée a fait numériser sa revue, *Genava*, hébergée par l'EPFZ sur sa plateforme e-periodica⁵. La BAA numérisé également des documents pour des raisons de conservation, par exemple les inventaires⁶.

Le Musée d'ethnographie (MEG) possède un nombre significatif d'ouvrages numérisés, dont l'ensemble des publications qui concernent l'Amazonie et le *Bulletin annuel* du Musée d'ethnographie. Par ailleurs, la majorité des catalogues publiés (coédités) par le MEG sont numérisés et pourraient être versés à une plateforme numérique en vérifiant les clauses (droit d'auteur, droit d'images, etc.). Enfin, le MEG dispose d'une série de publications déjà numérisées qu'il pourrait valoriser, soit par l'entremise de RERO-DOC ou d'une autre plateforme du même type: journal *Totem*, bibliographies publiées à l'occasion des expositions temporaires, rapports annuels, dossiers de presse, carnets découverte, etc.

¹ [https://www.e-codices.unifr.ch/fr/search/?iCurrentPage=1&sQueryString=&sSearchField=fullText&sSortField=score&aSelectedFacets\[collection_facet\]\[\]=Genève%2C+Conservatoire+et+Jardin+botaniques+de+la+Ville+de+Genève](https://www.e-codices.unifr.ch/fr/search/?iCurrentPage=1&sQueryString=&sSearchField=fullText&sSortField=score&aSelectedFacets[collection_facet][]=Genève%2C+Conservatoire+et+Jardin+botaniques+de+la+Ville+de+Genève)

² <https://www.e-periodica.ch/digbib/home?lang=fr>

³ https://doc.rero.ch/search?c=NAVCOLLSPEC.GENEVE.BAA_CATALOGUES_D_EXPOSITION_GENEVE&ln=fr

⁴ https://doc.rero.ch/search?ln=fr&keep_facet_filter=1&c=NAVCOLLSPEC.GENEVE.BAA_GALERIE_MOOS&jrec=141&so=d

⁵ <https://www.e-periodica.ch/digbib/volumes?UID=gen-001>

⁶ <http://doc.rero.ch/record/23318>

Enfin, les bibliothèques du Muséum d’histoire naturelle (MHN) et du Musée d’histoire des sciences (MHS) ont travaillé sur leurs deux revues scientifiques éditées au MHN:

- la *Revue de paléobiologie*, ses anciens numéros ont été entièrement numérisés en 2019 par le biais de l’EPFZ. L’ensemble des numéros sera disponible cette année, ou au plus tard l’année prochaine, sur la plateforme Zenodo;
- la *Revue suisse de zoologie* a également été entièrement numérisée il y a quelques années. On retrouve les numéros les plus anciens sur la Biodiversity Heritage Library et les plus récents sur Zenodo.

Les derniers numéros de chaque revue sont également disponibles sur le site internet de l’institution.

Des numérisations au cas par cas sont aussi réalisées, selon les besoins et les priorités. Par exemple, la bibliothèque a fait numériser des livres de malacologie anciens et rares très utilisés par les scientifiques. Quand des livres tombés dans le domaine public sont numérisés, la bibliothèque les partage sur RERO-DOC tout comme les publications institutionnelles (catalogues d’expositions).

Numérisation et mise à disposition de publications

Enfin, il est important de rappeler la loi sur le dépôt légal du 19 mai 1967¹ (I 236, entrée en vigueur le 1^{er} avril 1969, modifiée le 19 novembre 1999 et le 27 avril 2018) et son règlement d’application² (I 236.01) dont la régie est exercée par la BGE.

Genève se dotait alors des moyens de rassembler des collections exhaustives d’imprimés genevois, reflétant fidèlement la vie sociale et l’histoire de notre canton, sa créativité scientifique et littéraire. La BGE, chargée d’appliquer cette loi, peut ainsi constituer et enrichir un ensemble documentaire essentiel qui représente une source irremplaçable sur l’histoire de Genève et de ses habitant-e-s.

Les développements des nouvelles technologies ainsi qu’Internet ont fait apparaître une nouvelle forme de publications numériques non imprimées dont l’importance va croissant. Or, la loi genevoise et son règlement d’application ne s’appliquent encore qu’exclusivement aux imprimés. C’est pourquoi la Ville de Genève est en discussion avec le Canton afin que la loi et son règlement puissent être étendus aux versions numériques des publications. Cette extension nécessiterait des investissements importants. A ce jour, le Canton n’entre pas en matière sur une révision de la loi et de son règlement dans ce sens ni sur une augmentation de sa subvention à la BGE pour ce faire.

¹https://www.ge.ch/legislation/rsg/ff/rsg_i2_36.html

²https://www.ge.ch/legislation/rsg/ff/s/rsg_I2_36P01.html

Dans l'attente de cette révision, et afin de montrer l'intérêt de la démarche, la BGE aurait besoin de moyens financiers complémentaires pour remplir cette mission. Ils permettront de construire, avec l'aide de la Direction des systèmes d'information et de communication (DSIC), une architecture d'archivage numérique conforme au modèle internationalement reconnu et expérimenté de l'Open archival information system (OAIS) pour recevoir, gérer et rendre accessibles les documents numériques édités à Genève et qui pourraient être collectés de manière automatique mais sur une base volontaire avec les producteurs.

Au nom du Conseil administratif

Le secrétaire général:
Gionata Piero Buzzini

Le conseiller administratif:
Sami Kanaan